

## FORMATION

# TECHNICIEN EN PHOTONIQUE MÉDICALE<sup>©</sup>

**Lasers et autres sources d'énergie utilisées en Médecine Esthétique**

© L'intégralité du contenu de la formation de **TECHNICIEN EN PHOTONIQUE MÉDICALE**  
est déposée et protégée par des droits d'auteurs (mandataire : cabinet **SMISSAERT**)

**TPM2024 - V1.5 - Date de mise à jour : 01/07/2024**

 **france • médecine • esthétique**

6 Route de Saint-Georges 33570 MONTAGNE SAINT-ÉMILION - Tél. : 05 57 24 29 20  
secretariat@fme.international | www.fme.international  
Association loi du 1er juillet 1901 - Siret 498 570 845 00038 – NAF : 8559 A  
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 72 33 09307 33  
Président : Dr Éric PUJOS

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître et comprendre les différentes sources d'énergie à base de lumière intense
- Connaître et comprendre les autres sources d'énergie utilisées en Médecine Esthétique
- Savoir utiliser les lasers et les autres matériels disponibles dans un cabinet de Médecine Esthétique
- Connaître les risques potentiels d'utilisation de chaque matériel et les contre-indications
- Savoir travailler en complémentarité médecin-assistant(e)
- Connaître et mettre en œuvre la procédure de travail au cours de la consultation

## POUR QUI

### POUR QUI

La formation de TECHNICIEN EN PHOTONIQUE MÉDICALE s'adresse aux médecins, aux assistant(e)s médicaux(ales) et aux assistant(e)s laser.

### PRÉ-REQUIS

Être médecin ou être collaborateur(trice) salarié(e) d'un cabinet médical.

Il n'y a pas de niveau de qualification spécifique requis.

## MÉTHODES MOBILISÉES

Pédagogie intégrant enseignements académiques et approches pédagogiques actives. Il est constitué d'une combinaison d'enseignements en distanciel et en présentiel. Une plateforme numérique de formation est mis à disposition des élèves dans le cadre de la formation en distanciel (e-learning).

Le module de formation pratique s'effectue en présentiel au sein du cabinet médical d'un médecin formateur. L'équipe pédagogique est constituée de médecins.

## DURÉE

La durée de la formation en distanciel (e-learning) est de 28 heures.

La durée de la formation pratique en présentiel est de 7 heures.

Soit un total de 35 heures.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque module d'enseignement à distance fait l'objet d'une évaluation pour pouvoir accéder au module suivant. Une évaluation finale vient clôturer la partie e-learning et permet d'accéder, sous condition de réussite, à l'enseignement en présentiel.

L'enseignement en présentiel est évalué par le médecin formateur.

## ACCESSIBILITÉ PUBLIC HANDICAPÉ

Pour des raisons de sécurité évidentes, cette formation n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap. Pour en savoir plus, veuillez contacter notre référent dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La demande d'accès à cette formation peut être initiée par l'employeur ou à l'initiative du salarié.

Pour votre demande d'inscription, merci de remplir et de nous renvoyer par courriel le bulletin d'inscription ci-dessous.

 **france • médecine • esthétique** s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.


Nous étudierons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins et vos préférences. Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, et selon notre planning, le délai moyen pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois. La partie présentielle intervient sous deux mois après la validation de la partie distancielle.

## TARIFS ET FINANCEMENT

### • Tarifs :

Médecins : 1190 € nets (930 € pour les adhérents à France Médecine Esthétique) (TVA non applicable)

Non-médecins : 1080 € nets (930 € pour les adhérents à France Médecine Esthétique) (TVA non applicable)

- Les participants doivent être adhérents à  **france • médecine • esthétique**.
- Modalités de règlement : chèque ou virement.
- La totalité de la formation sera réglée avant le début de la formation.
- Il n'y a pas de prise en charge par l'OPCO EP des professions médicales pour la formation des assistant(e)s. Le montant de leur formation est déductible des frais professionnels du médecin ou du centre laser.
- La formation pour les médecins ne rentre pas dans le cadre des formations ANDPC mais vous pouvez faire une demande de prise en charge individuelle auprès du FAF PM.



## PROGRAMME

Le programme se déroule en 2 parties :

- une partie théorique dispensée sous forme d'e-learning (seule méthode qui permet de vérifier la valeur et l'homogénéité du contenu de l'enseignement et d'assurer sa traçabilité),
- une partie pratique sous la forme d'un regroupement pédagogique d'une journée dans un cabinet médical (centre laser) équipé de plus de 10 machines.

### PARTIE THÉORIQUE

#### A - De la lumière au laser

Présentation de l'histoire des lasers pour mieux appréhender leur physique.

#### B - Physique du laser

Ce module technique fournit les bases pour comprendre le travail avec les lasers.

#### C - Interactions laser-tissus

Ce module enseigne les bases de l'interaction laser-tissus pour obtenir des résultats optimaux et assurer la sécurité lors des soins.

#### D - Lasers : risques, sécurité et prévention

Les lasers, puissants et dangereux, doivent être utilisés avec précaution. Une mauvaise utilisation peut causer des blessures sévères.

#### E - Procédure pratique d'une séance laser

Détail de la procédure pratique à suivre lors d'une séance laser, nécessitant une parfaite connaissance et respect par le médecin et l'assistant(e).

#### F - Les lumières intenses pulsées

Ces appareils, utilisant une lampe à arc Xénon au lieu d'un laser. Ils sont plus simples à utiliser que les lasers.

#### G - Les radiofréquences

L'objectif est de comprendre la radiofréquence, son historique, et ses diverses applications.

#### H - Évaluation finale

### PARTIE PRATIQUE

#### A - Préparation du technicien

- 1 - Blouse.
- 2 - Désinfection des mains.
- 3 - Préparation de la table d'examen.

#### B - Préparation du patient

- 1 - Déshabillage.
- 2 - Nettoyage des zones à traiter.
- 3 - Vérification du consentement et du devis.
- 4 - Interrogation du patient.
- 5 - Préparation de la zone à traiter.

#### C - Réglage et visite par le médecin

- 1 - Réglage laser avec note des puissances.
- 2 - Examen des zones.
- 3 - Rappel des consignes.

#### D - La séance

- 1 - Remise des lunettes adaptées.
- 2 - Mise en route de l'appareil.
- 3 - Début des tirs lasers (ou autres matériels).
- 4 - Comment regarder la réaction de la peau.
- 5 - Traitement des zones par secteur.
- 6 - Vérifier la chaleur de la mire, changer, nettoyer en cours de séance si besoin.
- 7 - Appareil sur stand-by ou arrêt.

#### E - Après la séance

- 1 - Vérification par le médecin.
- 2 - Crème apaisante, pack de froid, eau thermale.
- 3 - Recommandations d'usage pour la prochaine séance.
- 4 - Nettoyage des mains.
- 5 - Nettoyage du matériel. Importance des points clés.



## POINTS FORTS

- Enseignement théorique en e-learning : la qualité de l'enseignement et la traçabilité sont contrôlables à tout moment. Il n'y a aucun coût ajouté de déplacement et de restauration-hôtellerie grâce au e-learning.
- Formation théorique très complète conçue par un physicien et contrôlée par des médecins.
- Formation pratique effectuée par des médecins laséristes dans un centre laser parfaitement équipé.

## PLANNING

### PARTIE THÉORIQUE

Elle se déroule sur deux mois en e-learning. Le temps de travail individuel est de 28 heures.

Contrôle continu des acquis à la fin de chaque module et contrôle global en fin d'apprentissage théorique.

### PARTIE PRATIQUE

Elle se déroule sur une journée de 7 heures dans un cabinet médical (centre laser) complètement équipé.

Elle a lieu vers à la fin de la période d'apprentissage théorique.

## SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation

## CHIFFRES CLÉS DE CETTE FORMATION

Taux de finalisation

**100%**

soit taux abandon : 0%

Taux de satisfaction

**4,8 / 5**

du parcours global

Taux de satisfaction

**4,5 / 5**

de la partie théorique

Taux de satisfaction

**5 / 5**

de la partie pratique

Merci de remplir cette fiche et la retourner à l'adresse ci-dessous  
ou par mail à [secretariat@fme.international](mailto:secretariat@fme.international)

#### LE CLIENT

Dénomination sociale (si professionnel):.....  
N° SIRET : ..... Forme Juridique : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP/Ville : .....  
Pays : ..... Téléphone : .....  
email : .....

#### L'APPRENANT

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP/Ville : .....  
Pays : ..... Date de naissance : .....  
Emploi : ..... N° de portable : .....  
Mail utilisé pour suivre la formation : .....  
Pour les salariés, nom du médecin employeur : .....  
Spécialité du médecin : ..... Numéro RPPS (médecins français) : .....  
Mail du médecin employeur : .....

**Dans un délai de 72 heures après réception de cette fiche de demande d'inscription  
et vérification de votre éligibilité**

*(vous devez être médecin ou être collaborateur(trice) salarié(e) d'un cabinet médical)*

**France médecine esthétique vous adressera une convention de formation.**